



FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA SORTIE A VILLERS SUR MER
30 JUILLET 2025
FORMULAIRE POUR LES ADULTES

NOM et Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone portable :

Personne à contacter en cas d'urgence :

NOM Prénom :
Téléphone Portable :

NOM et Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone portable :

Personne à contacter en cas d'urgence :

NOM Prénom :
Téléphone Portable :

Je, soussigné(e),..... atteste avoir été informé(e), que :

- Les animaux domestiques sont interdits
- La sortie est facturée 6€ par adulte et 3€ par enfant par la régie municipale
- Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas d'empêchement ou de désistement après le 22/07/2025
- Aucune annulation ne sera possible après le 22/07/2025. La sortie sera facturée, même en cas d'absence, quel que soit le motif.

A Buc, le/..../....

Signature

Documents à fournir :

- Pièce d'identité pour chaque adulte inscrit à la sortie
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois



FORMULAIRE A REMPLIR ET A FAIRE SIGNER PAR LES PARENTS
SI VOUS SOUHAITEZ VENIR AVEC DES ENFANTS
SORTIE A VILLERS SUR MER
30 JUILLET 2025

NOM et Prénom du parent/ titulaire de l'autorité parentale :
Date de naissance :
Adresse :
Téléphone portable :

Je soussigné(e),
Demeurant (Adresse).....
Téléphone portable :.....
Tel fixe :.....

Autorise M./Mme (NOM et Prénom de l'accompagnant)
..... (téléphone portable de l'accompagnant):
..... à accompagner mon/mes enfant(s) à la sortie du 30
juillet 2025 à destination de Villers sur Mer :

NOM-Prénomné(e) le
NOM-Prénomné(e) le
NOM-Prénomné(e) le

Je, soussigné(e),..... atteste avoir été informé(e), que :

- Pour des raisons de sécurité, seuls les enfants de plus de 4 ans révolus seront acceptés
- Les enfants de moins de 18 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure
- Je décharge la Mairie de toute responsabilité relative à la prise en charge de mes enfants mineurs.
- Je suis informée que mon enfant n'est **PAS** autorisé à voyager seul.
- J'autorise M./Mme (NOM et Prénom) à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant, le cas échéant après avis médical ou consultation d'un praticien.
- Je suis informé(e) que seuls les parents et/ ou détenteurs de l'autorité parentale sont autorisés à procéder à la sortie d'hospitalisation de l'enfant

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Signature

Documents à fournir :

- Pièce d'identité du parent/tuteur
et
- Pièce d'identité de l'accompagnant le cas échéant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois